



Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNATS DE FRANCE

PARA FOOTBALL SAJ ADAPTE

AUXERRE

STADE AUXERROIS

23-25
JUN
2026



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Auxerre

Venir à Auxerre

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription – Formulaire en ligne

Fiche association

Demandes de dérogation

Fiche récapitulative

Mots d'accueil



C'est avec beaucoup de plaisir et une réelle fierté que le Département de l'Yonne accueille à Auxerre, du 23 au 25 juin, le Championnat de France de para football Sport Adapté Jeunes.

Cet événement d'envergure nationale met à l'honneur une discipline profondément porteuse de sens. Le sport adapté incarne des valeurs essentielles : l'inclusion, le respect, le dépassement de soi et la reconnaissance de chacun dans ses capacités. Il permet à chaque jeune de trouver sa place, de s'épanouir et de vivre pleinement sa passion du sport.

L'Yonne est particulièrement engagée dans cette dynamique. Grâce au travail remarquable du Comité départemental de sport adapté, présidé par Xavier Choiral et de sa directrice Axelle Bonnin, notre territoire contribue activement au développement du sport adapté et à son rayonnement bien au-delà de nos frontières.

Je tiens également à saluer l'implication du Stade Auxerrois Omnisports, de sa section football, ainsi que du District de l'Yonne de football, sans oublier l'ensemble des bénévoles, éducateurs et partenaires mobilisés pour faire de ce championnat une réussite.

Accueillir plus de 150 jeunes sportifs venus de toute la France est une grande fierté pour notre département. À travers vous, c'est toute la richesse humaine et sportive du sport adapté qui s'exprime.

À toutes et à tous, je souhaite un très beau championnat, riche en émotions, en rencontres et en souvenirs.



Pascal HENRIAT

**Vice-président du Conseil
départemental de l'Yonne**





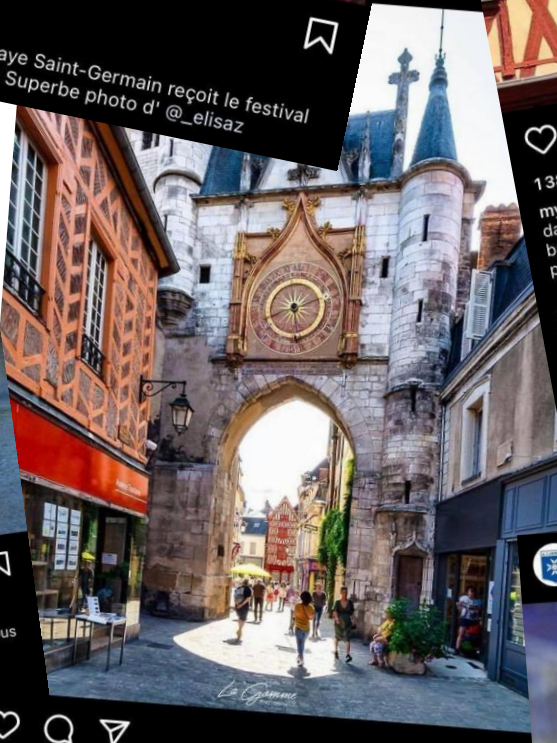
auxerroistourisme
Abbaye Saint-Germain d'Auxerre
141 J'aime
auxerroistourisme Quand l'abbaye Saint-Germain reçoit le festival "En attendant Catalpa 2022" Superbe photo d' @_elisaz



mybourgogne · S'abonner
Auxerre
1384 J'aime
mybourgogne Si vous avez besoin de mettre un peu de couleurs dans votre quotidien, @val_rie_nyouunay vous emmène en balade ensoleillée à travers les rues d'Auxerre! Même les papillons s'y sont donné rendez-vous.
#mybourgogne #bourgogne #burgundy #jaimelafrance #igersbourgogne #igersfrance #instagood #explorefrance #jerédecouvrelafrance #frenchcountryside #yonnetourisme #auxerroistourisme #auxerre #architecture #patrimoine #butterfly #summer

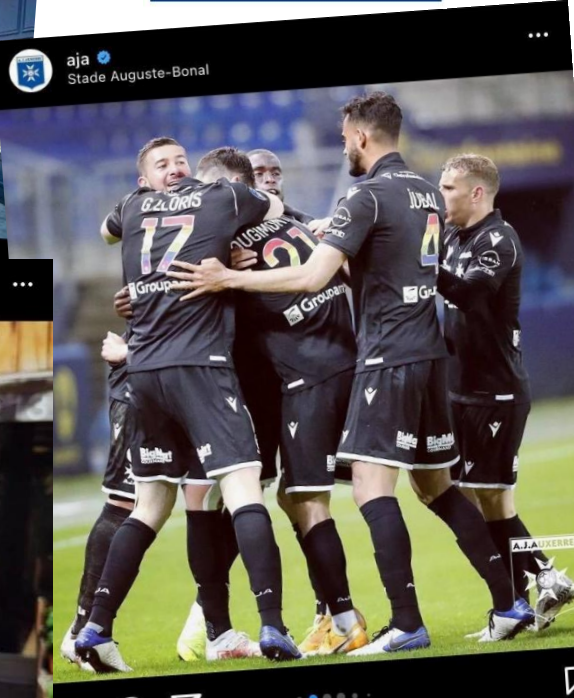


auxerroistourisme
De L'Yonne
Aimé par yonni.bktsh et 253 autres personnes
auxerroistourisme La semaine commence sous le soleil. Avez-vous profité de ce beau temps pour vous promener sur les quais tout comme @fabia1802? #Auxerroistourisme



hello.diit · S'abonner
Auxerre
30 la_

AUXERRE



aja · Stade Auguste-Bonal
Aimé par christophecailliet et 985 autres personnes
aja Une victoire renversante et haute en couleurs
#AJA #AJAuxerre #ligue2bkt #football #championship #vic #fcs #football #endofseason



welovebourgogne · S'abonner
Auxerre · Yonne (89) · Bourgogne
52 J'aime
welovebourgogne [#REPOSTOFTHE DAY]
place Saint-Nicolas et sa fontaine rayonnent grâce à la photo de
souhaitons un bon week-end à tous les #igersbourgogne!



Aimé par mari_food et d'autres personnes
hello.diit Incontournable de l'été à Auxerre, les glaces @oliviervidal_chocolaterie
#auxerre #auxerretourisme #auxerretoim #auxerreautrement



Bienvenue

Venir à Auxerre



Stade Auxerrois Omnisports

27 rue de Preuilley

89 000 Auxerre

Attention !

Des travaux auront lieu pendant cette période dans ce secteur.

Il vous sera demandé de vous garer au parking de LA NOUE en suivant les panneaux FFSA et les déviations en vigueur.

En voiture

- A6
Direction l'AJA football

En train/TGV

- Gare Auxerre – Saint Gervais
À 10 minutes à pieds de la compétition par la passerelle piétonne



Comité d'organisation local

Président du COL
Monsieur Xavier CHOIRAL
Président du CDSA89

| FONCTION | CONTACT |
|---|---|
| Trésorière | Catherine BONNIN |
| Vice-tresorier | Christophe CAILLIET |
| Secrétaire général | Christelle SOUSTELLE |
| Commission Coordination / Logistique | Axelle BONNIN |
| Commission Sportive | Axelle BONNIN |
| Commission Médicale | Rémi BONNIN |
| Commission Restauration | Jules COULON |
| Commission Partenariats / Hébergement | Xavier CHOIRAL |
| Commission Communication | Axelle BONNIN |
| Commission Animation / Bénévolat | Jules COULON |
| Commission Développement Durable | Catherine BONNIN |
| Cadre technique national | Alexandre STEUX Alexandre.steux@sportadapte.fr |
| Référent sportif fédéral de la commission sportive nationale | Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr |



COL France para football SAJ adapté
CDSA89 – Axelle BONNIN

8 avenue Joffre
 89000 AUXERRE
 03 86 32 47 94

france89sportadapte@gmail.com



Programme prévisionnel

Mardi 23 juin 2026

| | |
|---------------|--|
| 16h00 - 18h00 | Accueil des délégations – Stade Auxerrois |
| 18h00 - 19h00 | Cérémonie d'ouverture - Stade Auxerrois |
| 19h00 - 20h00 | Repas – Gymnase de La Noue |
| 20h00 - 20h30 | Réunion des entraîneurs – Gymnase de La Noue |

Mercredi 24 juin 2026

| | |
|---------------|------------------------------------|
| 09h00 - 12h00 | Épreuves – Stade Auxerrois |
| 11h00 - 14h00 | Repas – Gymnase de La Noue |
| 14h00 - 18h00 | Épreuves – Stade Auxerrois |
| 19h30 | Repas de gala – Gymnase de La Noue |

Jeudi 25 juin 2026

| | |
|-------------------|---|
| 09h00 - 11h30 | Phases finales – Stade Auxerrois |
| 11h30 - 12h30 | Remise des récompenses et cérémonie de clôture – Stade Auxerrois |
| A partir de 10h30 | Retrait possible des paniers pique-nique – Stade Auxerrois |
| 13h00 | Fin du championnat |



Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **26 mai 2026**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 23 juin 2026
16h00 à 18h00

Stade Auxerrois
27 rue de Preuilly
89000 Auxerre

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para football adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

| Restauration | Date | Horaires | Lieu (adresse + code postal) |
|----------------|------------|--|---|
| Repas | 23/06/2026 | De 19h00 jusqu'à 20h00 | Gymnase de La Noue 3 avenue de Provence Auxerre |
| Repas | 24/06/2026 | De 11h00 jusqu'à 14h00 | Gymnase de La Noue 3 avenue de Provence Auxerre |
| Soirée de gala | 24/06/2026 | A 19h30 jusqu'à 22h30 Repas terminé à 21h00 | Gymnase de La Noue 3 avenue de Provence Auxerre |
| Panier repas | 25/06/2026 | A partir de 10h30 | Stade Auxerrois (lieu de la compétition) |

Aucun repas spécifique (hors sans porc) ne sera possible. Merci d'indiquer dans le Google Form, seulement « Sans porc » si vous êtes concerné.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition (secouriste et médecin).

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para football adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le responsable des arbitres
- Un membre de la CSN **de para football adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para football SAJ adapté** relève du règlement **de para football adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para football SAJ adapté** FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir fin de dossier)



Le référent sportif fédéral de la CSN **para football SAJ adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Stéphane LAVERGNE** lavergne.st@orange.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 26 mai 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du formulaire d'inscription en ligne dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Inscription

Evolution du système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.

L'inscription à la compétition s'effectue en ligne via un google form, structuré en 4 parties :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail)
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Tarif**

Si vous souhaitez engager une deuxième équipe, il faudra compléter le questionnaire une deuxième fois.

Football à 5 : U14 (ABC ET BCDE) - U16/U18 (ABC)

➔ 10 joueurs maximum

Football à 7 : U16/U18 (BCDE)

➔ 12 joueurs maximum

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail.

Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information moyen de paiement sur la fiche association).

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.



Une aide Excel est également disponible dans le formulaire afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (Attention : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

Lien du Google Form : <https://forms.gle/3a8Zh3SdHRMxeJxaA>

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : france89sportadapte@gmail.com

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **9 juin 2026**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition (aucun frais de restauration ne sera remboursé après cette date).

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent sportif fédéral de la CSN **para football adapté** – **Stéphane LAVERGNE** – et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

Mardi 23 juin 2026
A 20h30
Gymnase de La Noue
3 avenue de Provence (Auxerre)

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Équipements sportifs

La compétition se déroulera sur terrains en herbes et terrains synthétiques.



Challenge « Tous dans la Même Équipe »

Objectif -> Permettre une forme de jeu d'opposition par équipe en lien avec l'activité du Para football Adapté

Championnat entre toutes les équipes participantes engagées en U14 dans les Classes ABC et BCDE

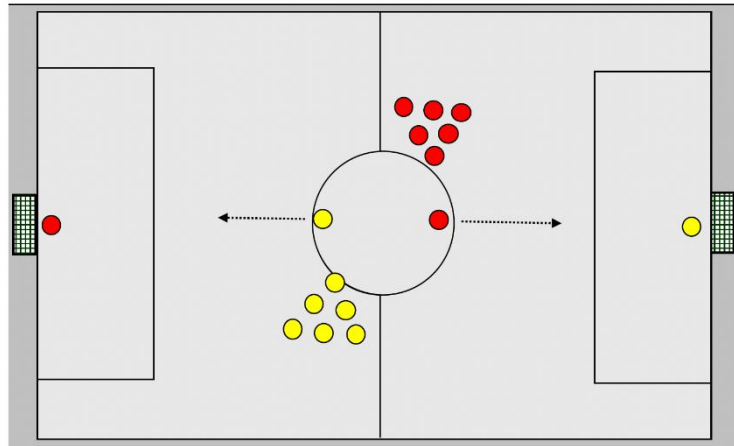
- **Formule : Confrontation directe de 7 Joueurs + 1 GB**
 - 2 équipes s'affrontent
 - Chaque joueur de champ effectue un duel avec le gardien en partant du milieu de terrain
 - L'objectif est d'inscrire un but en moins de 15 secondes (une tentative par joueur)
 - L'équipe qui inscrit le plus de buts remporte le Match, en cas d'égalité pas de tirs supplémentaires pour départager
 - Vous pourrez faire participer 8 joueurs ou joueuses de la catégorie 12-15 ans
 - 2 éducateurs(trices) **Licencié(e)s** accompagneront l'équipe (ces 2 éducateurs(trices) auront la possibilité d'être sur le terrain lors du challenge)
 - Les équipes sont en tenue réglementaire
 - Changement de Gardien de but Possible uniquement au début de la confrontation,
 - Si une équipe présente plus de 7 joueurs de Champ, Tirage au sort pour connaître les Joueurs qui effectueront les duels.

Descriptif du Challenge

Dimension Terrain de Para Football adapté à 5

15' secondes Pour aller Marquer





- Le classement à la fin du challenge

4 points la victoire, 2 points le match Nul, 1 point la défaite

Le classement sera effectué sur le cumul des points, départagé par le Goal Average Particulier, puis le Goal Average Général, puis le nombre de Buts Marqués.

- **Les 3 premières équipes de chaque Classe seront récompensées**



Catégories d'âge

| Catégories | U14 | U16 - U18 |
|------------|-------------|-------------|
| 2025- 2026 | 2012 - 2013 | 2008 à 2011 |

Demande de sur classement pour les 2014 possible pour jouer en U14

Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Rappel des définitions des 4 classes :

| AB | BC |
|--|--|
| <p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p> | <p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p> |
| CD | DE |
| <p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p> | <p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p> |

Football à 5 : U14 (ABC ET BCDE) - U16/U18 (ABC)

Football à 7 : U16/U18 (BCDE)



Inscription via le **formulaire en ligne**, jusqu'au **26 mai 2026**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/3a8Zh3SdHRMxeJxaA>

Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

| PRESTATION | PRIX/PERS. |
|---|------------|
| Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration | 45 € |
| Formule 2 – Entraîneur (coach, entraîneur adjoint, médical,... ayant accès au bord du terrain) Inscription au championnat sans forfait restauration | 25€ |

+

| | |
|--|------|
| Repas du mardi 23 juin soir au jeudi 25 juin midi (facultatif / hors frais d'inscription obligatoire) | 66 € |
| Uniquement repas de gala du mercredi 24 juin soir (facultatif / hors frais d'inscription obligatoire) | 20 € |

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. (frais de restauration non remboursé après la date indiquée dans le dossier)

Par virement bancaire ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL du CF para football SAJ adapté – CDSA89**

ATTENTION :

- Si virement, merci d'indiquer votre N° d'affiliation dans l'intitulé du virement.
- Si chèque, merci d'indiquer votre N° d'affiliation à l'arrière du chèque

Titulaire
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 8
10 AV DU 4E RGT D INFANTERIE
89000 AUXERRE

IBAN : FR76 3000 3023 1100 0500 2239 279
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para football SAJ adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

| Visa et signature du responsable association | Visa et signature du président de la ligue | Visa et nom de la CSN |
|--|--|-----------------------|
| | | |

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France para football SAJ adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

| Visa et signature du responsable association | Visa et signature du président de la ligue | Visa et nom de la CSN |
|--|--|-----------------------|
| | | |

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur le google form, la totalité des champs demandés.

Axelle BONNIN – COL France para football SAJ adapté
8 avenue Joffre ; 89000 AUXERRE
03 86 32 47 94 – france89sportadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 26 mai 2026

- Remplir le google Form d'inscription : <https://forms.gle/3a8Zh3SdHRMxeJxaA>
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.





Partenaires institutionnels

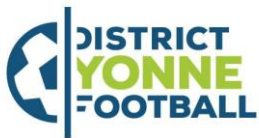
Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux



SCOMAS GROUPE

